

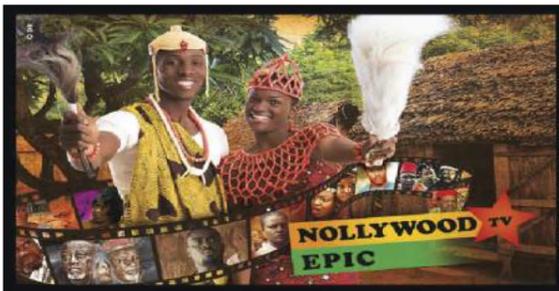


Economie & Développement

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ECONOMIQUES ET DE DEVELOPEMENT

Zoom sur le Togo emergent

N° 87 du 10 novembre 2017 / PRIX 250 CFA AFRIQUE / 1EURO EUROPE



ENTREZ DANS L'UNIVERS DES TRADITIONS ET DES SAGAS ROYALES

22 22 65 65
(COUT D'UN APPEL LOCAL)

NOUVELLE CHAINE DISPONIBLE
DES LA FORMULE **EVASION***

CANALPLUS.AFRIQUE.COM

* 10,000 CFA / MOIS, soit 12€ environ au 23/10/2017 hors coût des services, sans possibilité de résiliation et d'abonnement. Voir tarifs et conditions de la formule sur le site Canal+ Afrique.

LES BOUQUETS
CANAL+



Comment attirer les investisseurs étrangers au Togo ?

Malheureusement l'argent n'aime pas le bruit !

P.2

Investir au Togo dans un climat de confiance et convaincre les investisseurs étrangers à créer de la richesse et l'emploi afin de réduire le chômage, est une nécessité indéniable à voir la situation de crise tendue que traverse le pays. Les atouts et opportunités existent bel et bien, les surfaces cultivables, les façades maritimes, les ressources minières, énergétiques, la mer et les mains d'œuvres abondantes ! Une chose est de consolider la cohésion sociale, la sécurité pour maintenir la confiance des investisseurs. La croissance économique serait de 4,5% en 2017 pour les pays de l'Afrique de l'Ouest, indiquait la Banque Mondiale en Septembre dernier.

FMI : Facilité Elargie de Crédit (FEC)

P.2

Avertissement ! Les tensions politiques persistantes risquent de plomber l'économie

Budget :

P.4

Loi de finances, gestion 2018 s'équilibre à 1.318,5 milliards de francs CFA

Développement :

Visite des chantiers en cours de réalisation dans les savanes

P.4

● **Carton Vert à Faure Gnassingbé mais il en reste !!!!!**



Métier de l'avenir

L'artisanat : Le nouveau défi de la croissance économique au Togo



Invité du journal / Foire Internationale de Lomé

Johnson Kueku -Banka : « Aux opérateurs économiques, je rassure que la foire ouvrira ses portes le 24 novembre prochain ! »

P.3

Du 24 novembre au 11 décembre 2017, la foire internationale de Lomé ouvrira de nouveau ses portes autour du thème : « le numérique au service des affaires ». 17 jours gracieusement offerts aux opérateurs économiques nationaux et étrangers de faire la promotion de leurs produits. M. Johnson Kueku -Banka, Directeur Général du CETEF, Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé lance un appel pressant aux opérateurs économiques nationaux et étrangers à prendre d'assaut les stands ;



ECON FLASH

MCC :

Le Togo maintient le cap des réformes



Le Millennium Challenge Corporation (MCC) vient de publier la nouvelle carte des scores du Togo pour 2018. Les scores enregistrés permettent l'éligibilité des pays en compétition au programme Threshold ou au compact. Douze indicateurs sont au vert parmi lesquels la maîtrise de la corruption, la liberté de l'information, les droits politiques, la liberté civile, l'investissement dans l'éducation ou le contrôle de l'inflation. Le pays doit encore faire des progrès concernant la politique fiscale, l'accès au crédit, la création d'entreprises ou les dépenses de santé et l'efficacité de l'action gouvernementale. « Ces scores traduisent les efforts du Togo, engagé dans un processus profond de transformation et la volonté politique de maintenir le cap des réformes, notamment celles relatives à la consolidation de la démocratie et la lutte contre la corruption. Ces résultats encourageants, méritent d'être préservés par un climat de paix sociale », peut-on lire dans le communiqué de la cellule nationale Millennium Challenge Account (MCA). Le conseil d'administration du MCA a déjà déclaré le Togo éligible au « Threshold » (le programme de seuil), première étape avant le Compact qui ouvrira les portes au pays d'avoir accès jusqu'à 400 millions de dollars.

MCC

Les États-Unis et la Côte d'Ivoire signent un Compact de 525 millions de dollars

Le Conseil d'Administration du Millennium Challenge Corporation (MCC) et la Côte d'Ivoire ont signé le 7 novembre un Compact pour un montant de 524,7 millions de dollars afin de stimuler la croissance économique et réduire la pauvreté en Côte d'Ivoire, en favorisant la stabilité régionale et de nouvelles opportunités d'affaires. Le Compact du MCC avec la Côte d'Ivoire est destiné à soutenir la croissance et les investissements privés par le renforcement des capacités de la population active, la réduction des coûts du transport et l'ouverture de nouveaux marchés. Le gouvernement de la Côte d'Ivoire doit apporter une contribution supplémentaire de 22 millions de dollars pour appuyer le programme compact.

Comment attirer les investisseurs étrangers au Togo ?
Malheureusement l'argent n'aime pas le bruit !

Investir au Togo dans un climat de confiance et convaincre les investisseurs étrangers à créer de la richesse et l'emploi afin de réduire le chômage, est une nécessité indéniable à voir la situation de crise tendue que traverse le pays. Les atouts et opportunités existent bel et bien, les surfaces cultivables, les façades maritimes, les ressources minières, énergétiques, la mer et les mains d'œuvres abondantes ! Une chose est de consolider la cohésion sociale, la sécurité pour maintenir la confiance des investisseurs. La croissance économique serait de 4,5% en 2017 pour les pays de l'Afrique de l'Ouest, indiquait la Banque Mondiale en Septembre dernier.



Le FMI dans sa dernière mission, prévoit au Togo, une hausse de 5,1% en 2017 notamment grâce à la hausse attendue de la productivité favorisée par la modernisation récente des infrastructures et par les financements extérieurs obtenus à des conditions favorables.

Le gouvernement relance l'API-ZF

Créée en 2013, le processus d'opérationnalisation de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements et de la Zone Franche (API-ZF) se conjugue. Une structure habilitée à exercer des missions de service public liées à la promotion des investissements. Ses prérogatives viennent d'être renforcées par le gouvernement pour ainsi assurer la continuité du service public de promotion des investissements. Le Conseil des ministres du 27 octobre dernier confie l'API-ZF provisoirement au ministre de l'Economie et des Finances qui va gérer toutes les compétences dévolues en matière de déclaration et d'agrément à la suite de nombreuses demandes faites par certains investisseurs au bénéfice du Code des Investissements adopté par la loi n° 2012-001 du 20 janvier 2012. Il a été lancé un appel à can-

didatures par les autorités togolaises entre temps en vue de recruter un Directeur Général. « La constitution des organes sociaux de cet établissement public est en attente. Il est à préciser qu'une réflexion générale sur le régime des investissements en République togolaise est en cours », précise le conseil. En Août 2016, l'exécutif avait adopté un autre décret portant réaménagement du conseil de surveillance et du conseil d'administration de l'API-ZF dont les membres devront être choisis uniquement sur la base de critères d'intégrité morale, de qualification et d'expérience professionnelle avérées. « L'effectivité de l'API-ZFL traîne alors que la situation socioéconomique est compliquée avec un taux de chômage qui tourne autour de 26% et le sous-emploi 28%. Les autorités doivent accélérer ce dossier. Beaucoup d'investisseurs viennent dans le pays, on ne peut le nier mais il faut juste mettre en place ce règlement officiel d'investissement ! Combien d'investisseurs repartent sur la pointe des pieds en destination des autres pays de la sous-région ? », martèle, Georges Amessinou, Expert en commerce internationale (import-export). API-ZF est un établissement public qui vise au développement et à la promotion des Investissements Directs Etrangers (IDE) sur le territoire togolais, et au développement et à la gestion des zones franches. Son opérationnalisation devra permettre de booster les investissements nationaux et internationaux dans tous les secteurs d'activités, ce qui permettra la création d'emplois et de richesses pour les populations. Le code des investissements en outre constitue sur le plan juridique, fiscal et financier, un instrument privilégié de promotion des investissements dans les domaines industriel, agricole, artisanal, touristique et dans les activités d'utilité publique. Il met en rapport les agents économiques suivants : l'Etat à travers les administrations et le secteur privé à travers les opérations économiques. Les différents avantages accordés par le code sont à deux niveaux, à savoir : pendant la période d'investissement ; durant la période d'exploitation. Ces avantages ont le mérite de promouvoir l'installation de nouvelles entreprises et de permettre aux existantes de procéder aux extensions, diversification et modernisation puis, par ricochet, de générer de nouveaux emplois. Les avantages pendant la période d'investissement sont essentiellement douaniers. Au titre des avantages prévus durant l'exploitation, on peut citer, entre autres: la réduction d'impôt pour investissement; la fixation de la taxe sur salaire à 2% : la déduction partielle de la masse salariale versée aux nouveaux employés. Par ailleurs, le projet prévoit des incitations diverses pour les entreprises installées à l'intérieur du pays, de même que celles utilisant des inventions et innovations togolaises.

Kodjo

Doing Business 2018 :

Le Togo est classé 156ème sur les 190 pays étudiés



La Banque mondiale a publié le 31 octobre, son rapport Doing Business 2018 qui fait un classement des pays selon leur politique de facilitation de l'environnement des affaires. Le Togo auparavant classé 154e lors de l'édition 2017, occupe la 156e place sur les 190 pays étudiés. Selon le rapport publié par l'institution fi-

nançière, Le Togo a fait des efforts essentiellement aux réformes dans les domaines de la Création d'Entreprise, de l'Obtention des Permis de Construire, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété ou même de l'obtention de Prêts. DB2018, dont le thème est « Réformer pour créer des emplois » indique qu'au niveau mondial, près de 3200 réformes ont été mises en œuvre pour améliorer l'environnement des affaires au cours de l'année dernière, et que les pays en développement ont été à l'origine de 206 réformes. L'Afrique sub-saharienne qui est la région la plus représentée dans DB2018 détient le record pour la deuxième année consécutive. Dans le classement mondial relatif à la facilité de faire des affaires, Mau-

rice ressort au 25e rang, devant le Rwanda (41) et le Kenya (80), les trois économies les plus performantes de la région. Le raccordement à l'électricité reste l'un des grands points faibles de l'Afrique subsaharienne : en moyenne, il faut 115 jours pour accéder à l'électricité, contre une moyenne mondiale de 92 jours. L'an dernier, la Mauritanie, le Nigéria, le Rwanda et le Sénégal ont introduit chacun cinq réformes. Le Rwanda, qui occupe la deuxième place du classement relatif au transfert de propriété, derrière la Nouvelle-Zélande, a encore simplifié les procédures avec la création d'une plateforme électronique, qui a permis de ramener les délais de mutation à seulement sept jours.

John

Foire

Adetikopé, la seconde zone commerciale de la capitale

La quinzaine commerciale de Lomé est un cadre plus agréable possible pour permettre aux populations de tirer au maximum profit de la variété de produits et d'opportunités ! Cette année, elle sera éclatée sur deux zones a fait savoir la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT). Adetikopé, (17km de la capitale) sera la nouvelle attraction des fêtes de fin d'année du 15 au 31 décem-

bre 2017. Durant 15 jours, la grande quinzaine commerciale sera le témoin privilégié de la vitalité économique locale, régionale et nationale, des innovations et du savoir-faire des entreprises de notre pays. Environ 223 stands modernes seront érigés à Lomé et 187 à Adetikopé. Les organisateurs prévoient pour les prochaines années, aller au-delà des deux sites pour plus d'éclosion commerciale.

Aussi, le prix des stands a été revu à la baisse, afin de motiver tous types d'opérateurs économiques. La déconcentration, la convivialité et le confort sont les principes sur lesquels nous travaillons pour cet événement', a expliqué Germain Meba, le président de la CCIT. La quinzaine commerciale se déroule sur deux semaines de la période de Noël à celle du Nouvel An.

Invité du journal / Foire Internationale de Lomé

Johnson Kueku –Banka : « Aux opérateurs économiques, je rassure que la foire ouvrira ses portes le 24 novembre prochain ! »

Du 24 novembre au 11 décembre 2017, la foire internationale de Lomé ouvrira de nouveau ses portes autour du thème : « le numérique au service des affaires ». 17 jours gracieusement offerts aux opérateurs économiques nationaux et étrangers de faire la promotion de leurs produits. M. Johnson Kueku –Banka, Directeur Général du CETEF, Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé lance un appel pressant aux opérateurs économiques nationaux et étrangers à prendre d'assaut les stands ; « Aux opérateurs économiques nationaux, je crois qu'il n'y a pas de raison pour que la foire de Lomé ne se tienne pas ! La foire de Lomé ouvrira ses portes le 24 novembre prochain ! Ceux qui hésitent encore, qu'ils viennent vite car les places sont limitées. Egalement je passe par votre canal pour inviter les visiteurs à faire massivement le déplacement, la sécurité sera garantie à tout le monde pour que nous vivions les moments intenses de joie, de plaisir durant les 17 jours qui annoncent les fêtes de fin d'année ».

Eco-Dev : Quelle explication requiert le thème de la 14^e édition de la foire internationale de Lomé

Johnson Kueku –Banka : Nous traitons du numérique au service des affaires pour la 14^e édition de la foire internationale de Lomé. Le numérique de nos jours devient un facteur indéniable qui contribue au profit énorme des opérateurs économiques. Il faut remarquer que depuis un moment, le Cetef noue avec les éléments innovants qui facilitent nos activités quotidiennes. Vous vous rappelez, il y a deux ans, nous avons traité des questions des énergies renouvelables avec tous les avantages et l'engouement que cela a suscité auprès des autorités, des opérateurs économiques et des investisseurs comme outil de développement dans le pays aussi la consommation exponentielle de ces produits par les populations. Voilà ce qui nous réconforte à s'aventurer avec le numérique qui fait son bonhomme de chemin avec des jeunes talentueux développeurs d'applications qui émergent sur la scène et d'autres qui demeurent encore dans les coulisses sans oublier également ces innombrables opérateurs économiques qui s'en servent dans leurs entreprises. Juste dire que la foire a décidé de faire une petite révolution dans le secteur pour montrer au public les avantages, et les opportunités qu'offre le numérique et créer l'émulation auprès des jeunes qui ignorent encore ce domaine à se lancer pour révolutionner le monde! Le numérique facilite les activités commerciales, industrielles, financières, agricoles notamment e-bank, e-commerce, e-travel etc. Bref c'est le secteur de l'avenir pour le développement de l'Afrique et de surcroît le Togo. Peut-être c'est encore l'occasion pour que le ministère de l'économie numérique puisse profiter de cette plateforme pour lever le voile sur la politique du gouvernement, les perspectives d'avenir dans le secteur au grand public. Le numérique est un facteur de production et j'avoue qu'une entreprise qui n'utilise pas le numérique est relégué au dernier rang !

Pensez-vous mettre un projet pour accompagner tous ces jeunes qui se donnent au numérique dans notre pays ?

Après la foire made in Togo, nous avons été émus de toutes ces innovations à base du numérique des jeunes développeurs togolais. Alors, l'idée nous est venue de trouver un cadre pour encourager ces talents et susciter le désir chez d'autres laissés sur le carreau. Le Cetef mène déjà un projet allant dans ce sens avec certains partenaires comme Ecobank, Togocel, Moov pour accompagner ces jeunes développeurs d'application qui n'ont pas de moyens en mettant par exemple des stands gratuits à leur disposition pour leur promotion et leur visibilité. Nous croyons à l'avenir de ces jeunes et rien au monde ne peut empêcher qu'on leur apporte un coup de main. Je peux vous rassurer que nous nous engageons avec les partenaires pour réaliser ce noble objectif de les voir un jour devenir des icônes indispensables au pays.

Quelle place vous réservez à la diaspora au cours de cette foire numérique ?

La diaspora fait partie de nos partenaires. Depuis la première édition de la foire made in Togo, la diaspora a échangé avec le cetef pour participer activement aux manifestations de la foire afin de faire découvrir leur produit et le profit à engendrer également au pays. La promesse demeure mais cette année, c'est déjà tard, on verra bien pour les éditions à venir. Une possibilité d'avoir Une foire de la diaspora ? Pas du tout mais, intégrer la diaspora dans les activités de la foire. Je vous rappelle qu'elle a manifesté son désir ardent à participer à la foire made in Togo. Le projet est toujours en vigueur et nous espérons les avoir pour découvrir ce dont elle est capable et peut-être accompagner également leur jeune frère sur le terrain.

Quel sera le pays d'honneur pour cette 14^e édition de la foire de Lomé ?

Spécialement, cette édition ne connaîtra pas de pays d'invité d'honneur comme par le passé. Au début, le choix était porté sur le Nigéria, malheureusement, ce pays n'avait pas encore nommé un ambassadeur ou un chargé d'affaires au Togo ce qui a



retardé longuement les démarches administratives et autres pour accéder facilement aux opérateurs économiques du pays. Mais des opérateurs économiques d'autres pays ont fait confiance au Togo notamment ceux de l'Egypte qui sont revenues en force avec une surface plus grande que celle occupée à l'édition précédente.

Le Cetef a participé à la foire de Ouaga comme pays invité, que peut-on retenir de cette participation ?

Evidemment, le Togo a été invité comme pays d'honneur à la 4^e édition de la foire internationale de Ouagadougou. Je suis très ravi de la prestation de notre pays avec 25 opérateurs économiques sur une superficie de 200 m² pratiquement dans tous les divers secteurs d'activités économiques : la présence de la Brasserie de Lomé avec sa nouvelle gamme de canette Pils, les jeunes entrepreneurs avec le thé de kinkeliba, la tisane, le bissap, les fruits séchés ont été très appréciés. C'était vraiment la grande surprise. ! Le pays peut être fier de disposer de nouveaux produits pour diversifier et relancer les exportations. Egalement, le secteur artisanal est très représenté et apprécié avec les nombreux produits. Pendant la journée dédiée au Togo, notre stand a été tout simplement inondé de visiteurs avec lesquels nous avons échangé de l'économie nationale et des opportunités offertes aux investisseurs surtout les asiatiques. La culture et les mets togolais sont de la partie! A la fin, les organisateurs ont exprimé leur gratitude et satisfaction à l'endroit du Togo, donc la participation a été une réussite ! Depuis longtemps, on comptait sur le phosphate, le café, cacao et le coton mais il faut reconnaître que les jeunes font un excellent travail qui permet au pays de disposer de nouveaux produits exportables.

Le Togo traverse une période difficile, quel message rassurant allez-vous délivrer aux populations

C'est vrai, la foire n'aime pas le bruit! Juste pour dire que l'opérateur économique c'est celui qui tient beaucoup à sauvegarder son investissement. En arrivant, c'est dans l'idée de fructifier son capital alors quand l'environnement ne sied pas, il y a de forte chance qu'il ne s'aventure! J'étais à la foire de Ouaga, le 28 octobre dernier, vous ne pouvez pas imaginer combien de fois, les opérateurs économiques habitués de la foire de Lomé voudrait se rassurer de la tenue effective de cette manifestation. Nous les avons rassurés! Pour la plupart, ils promettent d'être de notre; nous prions pour que la paix revienne vite ! Aux opérateurs économiques nationaux, je crois qu'il n'y a pas de raison pour que la foire de Lomé ne se tienne pas ! La foire de Lomé ouvrira ses portes le 24 novembre prochain ! Ceux qui hésitent encore, qu'ils viennent vite car les places sont limitées. Egalement je passe par votre canal pour inviter les visiteurs à faire massivement le déplacement, la sécurité sera garantie à tout le monde pour que nous vivions les moments intenses de joie, de plaisir durant les 17 jours qui annoncent les fêtes de fin d'année.

Propos recueillis par GADAH Joseph

Budget :

Loi de finances, gestion 2018 s'équilibre à 1.318,5 milliards de francs CFA

Le gouvernement a adopté en conseil des ministres le 08 novembre un projet de loi de finances rectificative axée sur le collectif budgétaire rendu nécessaire par la conjoncture économique défavorable dans la sous-région ouest-africaine, qui impacte négativement l'économie togolaise, la situation sociopolitique qui a un impact négatif sur l'activité économique, les nouveaux besoins sociaux liés notamment à la fonction enseignante. Il est mentionné

également l'accord conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) concernant la Facilité élargie de crédit (FEC). Le projet marque aussi la volonté de l'Etat de procéder au remboursement d'une bonne partie de la dette intérieure commerciale en vue de dynamiser l'activité économique à travers le secteur privé. La loi de finances rectificative est destinée à modifier le plafond des dépenses du budget de l'État et les données générales de l'équili-

bre budgétaire en fonction des impératifs et surtout des variations des recettes.

Les détails du projet de loi de finances

Les recettes fiscales et non fiscales ont été revues à la baisse respectivement de 625,4 milliards à 614 milliards

Suite à la page 4

Développement :

Visite des chantiers en cours de réalisation dans la région des savanes

● Carton Vert à Faure Gnassingbé mais il en reste !!!!!

Depuis 10 ans, Faure Gnassingbé et son gouvernement se sont lancés dans la politique des grands travaux: Infrastructures routières, ferroviaires, maritimes, sociocommunautaires, hydroélectriques. L'objectif est de relever le défi de la réduction de la pauvreté (58% selon l'enquête QUIBB) avec des résultats escomptés des engrenages vertueux de la croissance et de la modernisation du Togo lesquels devront vite renforcer la protection sociale et la solidarité à la base. Ainsi, depuis la réélection du chef de



l'Etat togolais en 2015, il a mis un accent particulier sur le volet du développement socioéconomique. Ceci grâce à des programmes et projets lancés comme le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) négocié personnellement par FAURE Gnassingbé avec le PNUD à New York, le programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV), les cantines scolaires, Filet de protection sociale, le FNFI, L'ANVT, le FAIEJ, l'ANVT. Si bon nombre des activités retenues par les projets ont pu don-

ner des résultats satisfaisants, malheureusement d'autres ont écopé d'un carton rouge et sont la source des frustrations pour les bénéficiaires. Le cas de la route de Vogan, le marché de Guérin Kouka, l'avenue des armées, etc, sont quelques preuves palpables et suffisantes que certains chantiers ont manqué de rigueur dans le suivi et contrôle par les autorités en l'occurrence les visites régulières et inopinées du chef de l'Etat. « Je suis confiant que si le chef de l'état allait de temps à temps sur les chantiers, les résultats seront plus probants que ceux minables sur le terrain actuellement », s'insurge, Ayao Tchalla, un riverain de la route Lomé Vogan. « Nous voulons que notre président vienne visiter aussi le chantier sur l'avenue des armées ouvert depuis mais jamais terminé et dont nous portons les conséquences quotidiennement », renchérit Eléonore Badja, riveraine à Tokoin Gbadago. Ces témoignages recueillis en mai passé a trouvé résonance à la marina. Selon un communiqué de la Présidence, le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé s'est rendu le 03 novembre dernier dans la région des Savanes pour toucher du doigt les grands chantiers lancés à travers le pays en faveur des populations défavorisées. « Je suis en tournée sur plusieurs chantiers en cours de réalisation dans la région pour vérifier personnellement leur état d'avancement », a-t-il tweeté sur son compte. Que ce soit au niveau du pont reliant Koni et Kongbane, du barrage de Dalwak, du magasin de stockage de 3000 tonnes de Komboloaga, ou de la piste de Natbagou, le Président togolais a souhaité que ces travaux soient finalisés avec diligence dans le respect des normes internationales de qualité. Il est prévu en amont, sur le barrage de Dalwak dans la localité de Karsomé des travaux de curage pour restaurer la capacité de 1.000 m³ d'eau au barrage avec protection par délimitation et reboisement puis en aval un aménagement d'une zone agro-pastorale de 100 hectares. Quant au pont sur la rivière de Koni, il reliera les quartiers Koni et Kongbané et d'une longueur de 22m sur 9m de large. L'occasion également pour Faure Gnassingbé d'aller à la rencontre des populations de ces localités. Jeunes, femmes, cadres, sages, autorités locales ont pu au cours de ces discussions, exposer directement leurs doléances au Président de la République en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie et du développement de leur communauté. « Je fus très ému par l'enthousiasme des populations avec lesquelles nous avons eu des échanges bien riches. Dans une ambiance empreinte de convivialité, les jeunes et cadres ont partagé avec moi leurs préoccupations et leur



engagement à bâtir notre pays », a déclaré Faure Gnassingbé au terme de ces échanges. La rédaction décerne ainsi un Carton Vert au Président de la République Faure Gnassingbé pour cette tournée « sociale » sur les chantiers mais l'exhorte à ne pas s'arrêter car d'autres chantiers sont orphelins de sa visite ! Le désir ardent, c'est de voir ces sorties apportées un plus dans l'avancement des travaux dans les normes et leur livraison dans les délais requis.

GADAH Joseph

Budget :

Loi de finances, gestion 2018 s'équilibre à 1.318,5 milliards de francs CFA

Suite de la page 3

et de 56,1 milliards à 53,3 milliards pour se conformer au cadrage du programme conclu avec le FMI. Les recettes budgétaires liquides accusent une baisse de 47,2 milliards, passant de 550,2 milliards à 503 milliards, tandis que les recettes non liquides ont augmenté de 35,8 milliards pour atteindre 111 milliards, conformément au nouveau cadrage du programme. Au total, les recettes budgétaires enregistrent une augmentation de 7,4 milliards de francs CFA pour atteindre 814,1 milliards, contre 806,7 milliards prévus dans le budget initial. Quant aux dépenses budgétaires, elles ont augmenté de 38,2 milliards pour ressortir à 878,2 milliards. Cette augmentation est principalement imputable à la revue à la hausse des dépenses fiscales de 35,8 milliards, suivant les projections du cadrage du FMI. Il ressort un solde budgétaire déficitaire de 64,1 milliards entièrement financé par le solde excédentaire des opérations de trésorerie. Au total, le projet de loi de finances rectificative pour la gestion 2017 est projeté à 1.412,2 milliards de francs CFA en recettes et en dépenses contre 1.227,4 milliards de francs CFA initialement prévu, soit une augmentation de 15,1%. Le budget général pour la gestion 2018 s'équilibre en ressources et en dépenses à 1.318,5 milliards de francs CFA contre 1.218,9 milliards de francs CFA pour le budget initial gestion 2017, soit une progression de 8,2%. Les ressources comprennent les recettes budgétaires et les ressources de trésorerie : les recettes budgétaires sont chiffrées à 853 milliards de francs CFA contre 806,7 milliards de francs CFA en 2017, soit une hausse 5,7 % ; les ressources de trésorerie sont estimées à 465,5 milliards de francs de CFA en 2018 contre 412,2 milliards de francs CFA en 2017, soit une hausse de 12,9%. Les dépenses budgétaires 2018 se chiffrent à 925,5 milliards de francs CFA, contre 840 milliards de francs CFA en 2017, soit un accroissement de 10,2% et les charges de trésorerie sont prévues pour 393,0 milliards de francs CFA en 2018, contre 378,9 milliards de francs CFA en 2017, soit une diminution 3,7 %. S'agissant du budget de l'Etat qui intègre les comptes spéciaux du trésor, pour la gestion 2018, il s'équilibre en ressources et en dépenses à 1.321,9 milliards de francs CFA contre 1.227,4 milliards de FCFA en 2017, soit une hausse de 7,7%. En définitive, le projet de loi de finances, gestion 2018, est essentiellement orienté vers l'assainissement des finances publiques, l'accélération de la croissance économique et la prise en charge adéquate de la demande sociale.

La Rédaction

Pêche :

L'évolution des travaux du nouveau port de pêche estimée à 17%



Le 26 avril dernier, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé inaugurait le nouveau port de pêche pour redynamiser l'économie bleue au Togo. Après le démarrage de la construction des premières digues, Le ministre de l'Agriculture de l'élevage et de l'Hydraulique Ouro-Koura AGADAZI a effectué en octobre une visite sur le site à Gbétchogbé pour constater l'évolution des travaux. « On note une satisfaction des travaux dont l'évolution est estimée à 17%. Ceci démontre combien de fois, l'entreprise japonaise s'est engagée à offrir le nouveau port de pêche dans le délai c'est-à-dire février 2019 », a laissé entendre Ouro-Koura AGADAZI. Le gouvernement togolais a mobilisé un financement de plus de 16 milliards de franc CFA grâce à la coopération japonaise pour ce joyau qui devrait comporter toutes les infrastructures dignes d'un port de pêche de qualité à savoir : des chambres froides, des quais d'accostage, des quais de débarquement, des quais de repos, sans oublier les zones d'inspections des produits et une section pour la réglementation des filets à petites mailles. Beaucoup d'emplois seront créés grâce au projet, avec le développement et l'amélioration des activités connexes comme la gestion et la vente de poissons. Au Togo, selon les données de la Direction Nationale de la Pêche, les secteurs des Pêches et de l'aquaculture ne contribuent qu'à 1,3% du PIB national pour une production annuelle estimée à 25.000 tonnes.

ECONOMIE

Les défis de croissances économiques Comment l'Afrique se porte?

Côte d'Ivoire :

2017, l'année des barrages hydroélectriques

La Côte d'Ivoire a inauguré le 04 novembre dernier le gigantesque barrage hydroélectrique de Soubré, de 4 km de long et doit produire 275 mégawatts d'électricité par an avec ses 4 turbines. Ce méga projet a été financé à 85% par la Chine pour un coût global de 331 milliards de francs CFA. Cette mise en service complète du barrage fait passer de 31 à 40% la part de l'hydraulique dans la fourniture d'électricité du pays, le reste revenant à l'énergie thermique. La mise en service du barrage de Soubré porte à 2 200 MW la puissance installée du pays, chiffre que le gouvernement souhaite faire passer à 4 000 MW d'ici 2020. Les autorités projettent d'investir

près de 16 milliards d'euros dans le secteur d'ici 2030, financés en grande partie par le privé. Dans cette dynamique, la construction du deuxième barrage celui de Gribo-Popoli a été lancé et confié à la société chinoise Sinohydro a été désignée. D'un coût estimé à 307 millions \$, le futur barrage hydroélectrique de Gribo-Popoli (112 MW) est prévu pour être opérationnel après quarante (40) mois de travaux. Sa mise en œuvre permettra, selon les autorités ivoiriennes, de porter le parc de production hydroélectrique en Côte d'Ivoire à 991 MW et la production d'énergie hydroélectrique à 3580 GWh.

Nigeria :

un nouveau budget record de 28 milliards \$ pour l'année 2018

Le Nigeria a dévoilé, le 7 novembre, un budget record de 8,6 trillions de nairas (28,16 milliards de dollars) pour l'année 2018, devant la chambre basse du parlement. Il s'agit du troisième budget de l'ère Buhari et comme pour les précédents, celui-ci est en hausse, de plus 16%. Le budget, gestion 2018,

a été surtout conçu sur la base d'un taux de change moyen établi à 305 nairas pour un dollar, et une production pétrolière de 2,3 millions de barils par jour, à un prix de 45 dollars le baril. Les dépenses en capitaux devraient atteindre 2,4 trillions de nairas (plus de 7,9 milliards\$).

Économie :

La BAD accorde un prêt de 20 millions d'euros au Cap-Vert

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) et le gouvernement du Cap Vert ont signé, lundi à Abidjan, un accord de prêt de 20 millions d'euros destiné à renforcer l'économie du pays, à travers la mise en œuvre du Programme d'appui à la croissance économique (PACE II). L'accord de prêt, qui vise notamment à appuyer les efforts du gouvernement dans l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques et du cadre d'investissements publics. L'accord de prêt vise également la modernisation du cadre législatif et réglementaire sur les partenariats publics-privé (PPP), l'amélioration de l'environnement des affaires ainsi que la promotion de l'entreprenariat et la formalisation des ac-

tivités du secteur informel sur la base de la Stratégie nationale de transition de l'économie informelle vers le formel. Le portefeuille des projets actifs de la BAD au Cap-Vert au 31 octobre 2017 comprend 13 projets nationaux d'un montant total de près de 114 millions de dollars EU (81,57 millions d'Unités de compte), dont un projet dans le secteur de l'énergie, le projet d'extension et de modernisation de l'aéroport de Praia et le projet de parc technologique. De 1977, date du début de ses opérations au Cap-Vert, à ce jour, la Banque a approuvé un total de 66 opérations (prêts et dons) pour un montant cumulé de plus de 533 millions de dollars EU, soit environ 379,85 millions d'Unités de compte.

Transports aériens :

La BAD approuve un financement de 115 millions d'euros en faveur d'Air Côte d'Ivoire

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé, le 8 novembre 2017, à Abidjan, un prêt de 98,06 millions d'euros et une garantie partielle de risques (PRG) du Fonds africain de développement (FAD) de 17,06 millions d'euros au profit d'Air Côte d'Ivoire (ACI) afin de permettre à la compagnie aérienne de moderniser et d'étendre son réseau. Le financement, qui comprend un prêt souverain de 51,16 millions d'euros, un prêt du secteur privé de 42,64 millions d'euros ainsi qu'un autre prêt FAD de 4,26 millions d'euros, va permettre l'acquisition de nouveaux appareils, la création d'emplois et la formation de diverses catégories de personnel. La mise en œuvre de ce projet va améliorer la desserte aérienne en Afrique de l'Ouest et du Centre. Encouragées par la garantie-risques, les banques commerciales participeront au projet à hauteur de 95,09 millions d'euros, portant ainsi le financement total négocié dans le cadre du Partenariat public-privé (PPP) à 253 millions d'euros. La compagnie aérienne ivoirienne entend profiter de ce financement pour ouvrir de nouvelles dessertes vers Nouakchott en Mauritanie, Bangui en Centrafrique et Luanda, en Angola. Le trafic-passagers devrait ainsi passer de quelque 719 972 voyageurs en 2016 à plus de 1,2 million d'ici à 2030. Le fret aérien, quant à lui, devrait augmenter de 35% d'ici à 2026. Par ailleurs, 77 pilotes et 120 techniciens de l'aviation supplémentaires, dont 35% de femmes, seront formés.

Sécurité :

Le Togo pourrait déboursier 20 millions d'euros pour 5 hélicoptères de la France

Le gouvernement français pourrait bientôt approuver la vente de 5 hélicoptères d'attaque de type Gazelle destinés à l'armée de l'air du Togo, rapporte le site spécialisé sur les questions de défense Jane's 360. Citant une source au sein de l'industrie française de l'armement, le site explique que le gouvernement français procédait actuellement à un réexamen du processus de vente après que la transaction, bien qu'ayant été approuvée par la commission interministérielle française pour les exportations d'armes en avril dernier, ait été bloquée par le ministère français des Affaires étrangères. Toutefois, l'arrivée de Jean-Yves Le Drian à la tête de ce ministère, suite à l'élection d'Emmanuel Macron à la Présidence de la République française, devrait faire aboutir ce dossier, si l'on en croit les dernières révélations faites par le site. Par ailleurs, selon la magazine français Jeune Afrique, le coût de ces 5 hélicoptères d'occasion, équipés de caméras embarquées et prélevés sur les stocks de l'armée française, devrait avoisiner les 20 millions d'euros. Le contrat doit également porter sur l'entretien et la formation initiale d'une quinzaine de pilotes et de mécaniciens togolais sur plusieurs sites français.

Economie :

La BIDC finance quatre nouveaux projets

Le Conseil d'Administration de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) au cours de sa 55ème session ordinaire en octobre dernier à son siège à Lomé.

Quatre projets ont été approuvés notamment deux (2) du secteur public et deux (2) également du secteur privé. Le premier projet du secteur privé concerne le financement de la banque de développement du Mali d'une valeur de 10 milliards de F CFA pour le financement de petites et moyennes entreprises et de petites et moyennes industries (PME/PMI) au Mali. Le second projet approuvé porte sur le financement de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) d'un montant de 4,5 milliards de F CFA pour la réhabilitation du secteur électrique au Togo. Dans le secteur public, la BIDC finance le Burkina Faso à hauteur de 9,5 cent millions de dollars américain pour l'adduction d'eau et le second d'une valeur de 35 millions de dollars américain pour le projet d'interconnexion Guinée-Mali. En termes de perspectives, la BIDC procède à la mobilisation de ressources, dans le cadre de son plan stratégique 2016-2020 en cours de mise en œuvre, pour financer divers projets dans les différents Etats membres.



**IL VOUS DONNE RENDEZ-VOUS
SUR A+ SPORT**

DISPONIBLE DES LA FORMULE EVASION

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

22 22 65 65
(COST D'UN APPEL LOCAL)

LES BOUQUETS
CANAL+

Invité : Peter Afododan : Président Mouvement Panafricain des Leaders
« Sauver la jeunesse africaine par les jeunes eux même »

Le Togo a la chance de présider le bureau directeur Afrique du Mouvement Panafricain des Leaders (MPL), en la personne de Peter Afododan. L'Afrique compte 65% des jeunes de sa population qui sont confrontés aux problèmes de chômage, de sous-emplois, de l'immigration, de vols, de drogue, bref toutes les calamités sociales. Que peuvent attendre les 250 millions de jeunes du continent du Mouvement Panafricain des Leaders ? « Le MPL sera aux côtés des pouvoirs publics pour que la voix de la jeunesse soit plus entendue et pour que les pouvoirs publics impliquent plus la jeunesse dans les projets les concernant », a indiqué Peter Afododan, lors du premier forum panafricain tenu en Guinée en octobre dernier.

Eco-Dev : Votre mouvement est encore méconnu du grand public, veuillez éclairer nos lanternes sur les principaux objectifs de sa création

Peter Afododan : Le Mouvement Panafricain des Leaders (MPL) est un mouvement d'envergure internationale, créé le 14 février 2017 à Dakar par les jeunes leaders africains, ressortissant de plus d'une vingtaine de pays africains. Conscients du rôle fondamental que doivent jouer les jeunes leaders africains pour la réalisation des nobles objectifs des pères fondateurs de l'UA, le MPL s'est donné pour mission de mobiliser toute la jeunesse africaine en vue de la réalisation de la vision 2063 de l'Union Africaine. Pour réaliser cette mission, le MPL s'est fixé comme principaux objectifs de promouvoir l'intégration africaine, mobiliser tous les africains en vue du triomphe de la pensée panafricaniste revêtue de la démocratie et des idées de liberté, de justice sociale, d'égalité de droit, de tolérance, de défense des intérêts à la fois des individus et des masses, développer au sein des jeunes africains le sens du travail bien fait, de la probité, de la dignité, le sentiment panafricaniste, celui de la solidarité et de la discipline, d'étudier et de proposer la mise en place de mesures de développement économique les plus appropriées pour le progrès harmonieux des différentes régions du continent et la coopération internationale, s'engager en faveur de la paix et d'un développement durable sur le continent, promouvoir la tolérance et le dialogue entre les acteurs politiques d'une part et d'autre part entre eux et les citoyens. Rappelons qu'à ce jour, le MPL est présent dans plus de vingt pays à travers des bureaux fédéraux.

Quels sont vos projets en faveur de la jeunesse africaine dont vous défendez les intérêts ?

La jeunesse africaine est une chance pour le continent et c'est pourquoi, il est fondamental que cette jeunesse soit au centre de tout projet. Elle est porteuse d'espoir pour le continent en raison de sa disponibilité. Les projets de MPL en faveur de la jeunesse africaine, sont des projets de paix, d'engagement citoyen à travers des formations sur le leadership transformationnel, organisationnel et fonctionnel. Nous avons de divers projets destinés à contribuer à l'épanouissement de la jeunesse africaine. Comme dans tous les pays du monde, le premier problème de la jeunesse africaine demeure le chômage et le sous-emploi. Tout projet doit avoir comme objectif principal la lutte contre ce fléau. C'est ainsi que les projets de MPL s'inscrivent dans cette dynamique. Je peux vous citer par exemple notre projet d'entrepreneuriat agricole en faveur de la jeunesse africaine, MPL AGRI, qui vise à avoir dix mille jeunes entrepreneurs agricoles en Afrique d'ici 2025. Nous sommes actuellement aussi en discussion avec nos différents bureaux fédéraux et partenaires techniques pour finaliser notre projet des centres de volontariat et de renforcement de capacité des jeunes diplômés, pour permettre aux membres de notre réseau d'avoir une première expérience professionnelle à travers le volontariat dirigé en faveur des actions promouvant l'intégration africaine. Pour finir, permettez-moi de vous citer aussi un de nos projets phare dénommé « Africa, the best continent » qui est un projet contribuant à la lutte contre l'immigration clandestine des jeunes africains. Ce projet vise à identifier, à sensibiliser, à orienter et à accompagner socialement et professionnellement les potentiels candidats à l'immigration clandestine. C'est l'occasion de lancer un appel à tous les partenaires techniques et financiers mais à toutes ces bonnes volontés d'accompagner la jeunesse africaine à travers le MPL.

Que peut-on attendre du forum panafricain des leaders tenu en Guinée en octobre dernier ?

Le forum panafricain des leaders tenu à Kindia en Répu-

blique de Guinée du 23 au 27 octobre 2017 sous la présidence de Son Excellence Professeur Alpha CONDE, Président de la République de Guinée et Président en exercice de l'UA, a réuni des jeunes leaders venus de 11 pays africains pour réfléchir sur les enjeux et les défis du dividende démographique en Afrique pour un développement durable. Il faut préciser qu'il s'agit de jeunes leaders de diverses horizons et branches, soucieux de l'avenir et du devenir de l'Afrique. Plusieurs sous thématiques telles que l'immigration clandestine, le terrorisme, la question de la monnaie unique africaine, le rôle de la jeunesse dans l'intégration africaine, l'entrepreneuriat agricole, les changements climatiques et autres, ont été abordées durant ce forum. Des recommandations ont été issues de nos travaux et la mise en application de ces recommandations va contribuer énormément à l'épanouissement de la jeunesse africaine et à l'effectivité de l'intégration africaine. Nous ne devons pas perdre de vue que le développement de l'Afrique passe par son intégration totale. Nous sommes heureux de vous annoncer que le Président de l'Union Africaine, Son Excellence Professeur Alpha CONDE, s'est engagé pour la mise en application de ces recommandations pour le bonheur de la jeunesse africaine et c'est d'ailleurs l'occasion pour nous de lui adresser nos sincères et vifs remerciements pour avoir cru en nous et pour avoir soutenu notre initiative avec énergie.

Comment allez-vous jouer votre partition auprès des autorités africaines pour faire attendre la voix de la jeunesse ?

Le MPL sera aux côtés des pouvoirs publics pour que la voix de la jeunesse soit plus entendue et pour que les pouvoirs publics impliquent plus la jeunesse dans les projets les concernant. Les questions de la jeunesse doivent être traitées par les jeunes eux même, bien sûr sous le contrôle des seniors. La jeunesse doit prendre son destin en main et elle a d'ailleurs décidé d'écrire une nouvelle page de l'histoire de l'Afrique. Le rôle de MPL aux côtés des pouvoirs publics, consiste à faire des plaidoyers pour que ces derniers puissent donner cette chance à la jeunesse africaine. Il n'est plus question que la jeunesse africaine soit manipulée pour être au solde des réseaux obscurs qui ne cherchent qu'à diviser l'Afrique à travers des déstabilisations politiques pour s'accaparer des richesses du continent.

La jeunesse a-t-elle un lendemain assuré avec le MPL ?

Le grand bénéficiaire de la réalisation de l'agenda 2063 de l'UA reste la jeunesse africaine. La vision 2063 est la suivante « une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène internationale ». Le MPL qui inscrit ses actions dans la dynamique de la vision 2063 ne peut qu'affirmer avec énergie que la jeunesse africaine a de l'avenir avec lui. C'est le moment plus que jamais, pour la jeunesse africaine de venir se fondre dans ce creuset, MPL, pour qu'ensemble nous puissions être une force dynamique pour les intérêts de l'Afrique car rien de grand ne peut être fait en étant seul et en agissant seul. Pour finir, permettez-moi de placer un mot par rapport à la crise politique que traverse mon pays depuis quelques mois. Je crois fondamentalement que, c'est seul le dialogue franc et sincère, sans aucune condition préalable, qui va déboucher sur l'opérationnalisation des réformes constitutionnelles et institutionnelles, reste la seule voie sage pour faire sortir notre pays de cette situation difficile. Je suis heureux que le gouvernement et l'opposition soient disponibles pour ce dialogue. Il faut juste que l'initiative soit prise soit par le pouvoir ou soit par la communauté internationale sous les auspices de l'Union africaine car nous croyons fondamentalement que les problèmes africains doivent être réglés par les africains eux même. La solution



à la crise togolaise peut venir de l'Union Africaine. Nous condamnons toutes formes de violences, d'où qu'elles viennent. La violence n'amène qu'à l'impasse et qu'au désarroi. Aucune solution ne peut être obtenue avec ou dans la violence. Le dialogue, le dialogue et encore le dialogue peut nous aider à résoudre définitivement la crise politique togolaise pour nous permettre de nous consacrer au développement national. Pour conclure, je dirais qu'il est important que les autorités togolaises écoutent cette jeunesse qui ne crie pas haut et fort dans les rues mais qui à travers des initiatives honorent le Togo à l'international. Il faut accompagner et soutenir cette jeunesse laborieuse qui ne ménage aucun effort pour faire rayonner l'image du Togo au plan international. Le Togo a la chance aujourd'hui de présider le bureau directeur Afrique du Mouvement Panafricain des Leaders MPL, à travers ma personne. J'ai besoin fortement du soutien de mon pays et de la CEDEAO et je suis heureux que depuis juin 2017 c'est le chef de l'Etat togolais qui est le Président en exercice de la CEDEAO. D'ailleurs la synthèse du rapport et les recommandations du premier forum panafricain des leaders, lui seront adressés avec un souhait que le MPL soit impliqué dans les actions et projets allant dans le sens de la réalisation de ces recommandations pour le bonheur de la jeunesse africaine en général et togolaise en particulier.

Propos recueillis par GADAH Joseph.

*Suivez l'actualité
togolaise et mondiale
en continue sur
www.horizon-news.net*

ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Récépissé N° 0494/ 08 / 04 / HAAC

Directeur de Publication
Joseph GADAH
(228) 90 30 85 10

Rédaction
Joseph
Ghislain
Raissa

Imprimerie
La Colombe

Infographie
Katherin AFANOU A.
(228) 92 10 17 99

Tirae
2000 Exemplaires

Métier de l'avenir

L'artisanat : Le nouveau défi de la croissance économique au Togo

L'artisanat, au regard de son répertoire de métiers riche et diversifié, est un formidable gisement d'activités et partant un véritable pourvoyeur d'emplois. Par sa capacité à transformer et à valoriser les produits locaux, il fournit aux populations aussi bien urbaines que rurales des biens et services nécessaires à la satisfaction de leurs besoins essentiels. « La contribution du secteur de l'artisanat à l'essor des économies africaines doit être plus significative », estimait la conclusion de la conférence des ministres du Comité de coordination pour le développement et la promotion de l'artisanat Africain (CODEPA), zone Afrique de l'ouest à Lomé en 2012.

Quelles approches pour un développement harmonieux et durable de l'artisanat au Togo qui doit être porteur de croissance ?

On désigne par artisanat les biens conçus et développés dans un contexte non industriel, par une personne qui maîtrise l'ensemble de la chaîne de production et de commercialisation. Au Togo c'est un secteur très diversifié et contribue à la réduction du chômage. Selon le ministère du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, le secteur artisanal contribue à la formation du PIB estimée à 18%, et emploie plus 600 000 personnes exerçant 175 métiers (selon la nouvelle nomenclature de métiers) et absorbe environ 40% de la jeunesse.

L'artisanat, un secteur créateur d'emploi

L'artisanat est un secteur créateur d'emplois et son importance dans la lutte contre le chômage ne doit pas être sous-estimée. Il recrute en effet des personnes peu ou non qualifiées pour lesquelles il existe de moins en moins de débouchés sur le marché du travail. Le secteur offre aussi à ces personnes des perspectives de carrière en les formant sur le tas et ou à travers les programmes de la formation continue. Il joue un rôle d'avant-garde et de propulseur du développement de plusieurs autres secteurs, en l'occurrence, l'agriculture, l'industrie, le commerce, le tourisme... et contribue à la réduction du déficit de la balance des paiements pour 20%. Prenant la juste mesure des enjeux que constituent l'artisanat et les opportunités qu'il offre, le gouvernement n'a jamais cessé de multiplier les actions en sa faveur. Ainsi sous l'impulsion du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, le gouvernement a entrepris un vaste programme de restructuration et de professionnalisation du secteur entre autres l'adoption d'une politique nationale de développement de l'artisanat orientant les partenaires dans leur intervention, l'adoption d'une loi portant code de l'artisanat en République Togolaise et l'adoption d'un règlement portant code communautaire de l'artisanat dans l'espace UEMOA : des instruments juridiques qui ont pour but d'améliorer leur contribution à la croissance économique du Togo. Ce n'est pas tout, d'autres mesures et mécanismes non moins importants ont été également mis en place par le gouvernement pour renforcer les capacités des acteurs (centres de ressources pour l'artisanat, formations) faciliter l'insertion professionnelle des jeunes artisans (Faiej, Pradeb, Fnfj), promouvoir l'accès des produits artisanaux aux marchés nationaux et régionaux (CADEB, participation aux foires) et doter le secteur d'un système d'information et de gestion. Selon la direction de l'artisanat, pour restructurer le secteur de l'artisanat, plus de 3,7 milliards ont été investis par l'Etat togolais entre 2013 et 2017 et plus 1,6 milliard de crédits leur ont été octroyés depuis 2015 à travers le Fonds national de la finance inclusive (FNFI). Au titre des formations, 21000 maîtres artisans sont formés en technique de création et de gestion..., 9700 de kits de travaux fournis aux jeunes artisans et 5887 projets d'artisans financés.

Enjeux et défis des membres de l'UCRM

Pour mieux appliquer la politique de promotion artisanale au Togo, le gouvernement a organisé les professionnels du secteur en une Chambre des métiers dont le but salvateur est d'encourager et de faciliter toutes études et projets artisanaux, d'assurer la promotion locale et internationale des produits artisanaux par un encadrement approprié et d'œuvrer entre autre à l'amélioration des conditions de production des artisans. Le 9 octobre dernier, les membres du bureau exécutif de l'Union des chambres régionales des métiers du Togo (UCRM), qui défendent les intérêts des artisans au Togo élus pour un mandat de quatre (4) ans (2017-2021) ont été investis par Victoire Tomégah-Dogbé, la ministre en charge de l'Artisanat et de l'emploi des jeunes. Le processus ainsi que le renouvellement du nouveau bureau de l'UCRM a été possible grâce au soutien de la République fédérale Allemande. Le renouvellement du bureau couronnement d'un processus commencé depuis le mois d'avril 2017 dans les préfectures, les arrondissements de la commune de Lomé et dans les régions du Togo vient réguler les chambres de métiers pour créer un environnement sain et loyal au profit de ses acteurs afin que ces dernières puissent prendre part aux actions du développement et de la promotion de l'artisanat.

Il faut reconnaître d'importants efforts ont été réalisés dont le récent est l'obtention par le Togo du Visa Textile, afin d'exporter vers les Etats Unis d'Amérique ses produits au terme du Forum AGOA tenu à Lomé. Mais des défis restent à relever pour promouvoir les produits au Togo dans l'espace communautaire et sur les marchés extérieurs. « En dehors de tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, nous, nouveaux élus des chambres de métiers du Togo, sommes conscients qu'il y a encore beaucoup de défis à relever et nous sommes prêts à travailler pour l'atteinte des grands objectifs fixés », a indiqué Kodjo Eklou, le président investi. L'atteinte des objectifs selon lui, doit passer nécessairement par la disponibilité du personnel administratif, la mobilisation de ressources financières à travers la considération des chambres de métiers dans les actes administratifs, l'augmentation des subventions de l'Etat et la répartition des taxes parafiscales prévu dans les textes. Renvoyant les membres de l'UCRM à leur mission d'opérationnaliser des organes de coordination du secteur et d'assurer un rassemblement de tous les artisans au sein des Chambres des Métiers, la ministre Victoire Tomégah-Dogbé a lancé un appel à tous ces acteurs pour une adhésion aux Chambres des Métiers. Cette adhésion selon elle viendra compléter leur appartenance à une association professionnelle. « Les chambres de métiers ne se limitent pas seulement aux assemblées générales des élus mais sont constituées de vous tous, depuis vos ateliers, vos magasins et lieux de formation. C'est vous tous qui constituez les chambres de métiers, et qui devez contribuer à leur renforcement pour un développement intégral du secteur de l'artisanat », a rappelé Mme Tomégah-Dogbé aux acteurs. Celle-ci a renouvelé l'engagement du gouvernement à poursuivre ses actions



dans ce vaste chantier de la transformation et la promotion du secteur de l'artisanat à réaliser pleinement son potentiel.

Une chose est de produire mais l'autre difficulté est de pouvoir trouver des débouchées potentielles. En plus des financements divers, le gouvernement a procédé à la promotion commerciale du secteur à travers des foires et salons avec un appui à 2452 artisans: l'organisation du Salon national de l'artisanat (SANA), appui à la participation des artisans aux foires et expositions internationales (Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou SIAO au Burkina Faso/ Salon International de l'Artisanat de la Femme SAFEM au Niger/ Marché Ivoirien de l'Artisanat MIVA-en Côte d'Ivoire), appui technique et organisationnel aux organisateurs de la Foire Artisanale de Togo, appui technique et organisationnel aux responsables de la Foire des jeunes entrepreneurs « ADJAFI » (depuis 2013), mise en place, avec l'appui du CODEPA, d'un Centre de Ressources Professionnel (CRP) doté d'une galerie virtuelle pour faciliter la commercialisation en ligne des produits artisanaux (2013-2014). « L'artisanat est un gisement d'emplois et on le retrouve partout dans nos quartiers, nos villes, villages et cantons et c'est important de créer le cadre qu'il faut pour que les artisans puissent promouvoir leurs activités. Le gouvernement fait des efforts pour rendre le secteur viable, compétitif, capable de répondre à la demande des consommateurs locaux, de conquérir les marchés sous régional, régional et international », a relevé Mme Tomégah-Dogbé.

Fort de ces investissements, les témoignages pleuvent à la grande satisfaction des jeunes qui ont accepté s'engager et ont cru à leur pouvoir de réussite !

Esso YERIMA est un jeune cordonnier basé à Blitta-Gare.

Il a bénéficié d'un kit de travail suite à la formation du Projet d'Appui à l'Insertion Professionnelle des Jeunes Artisans (PAIPJA) et a remboursé le tiers de la valeur de ce kit. Cette loyauté lui a valu un nouveau crédit de la Coopérative d'Epargne et de Crédit des Artisans (CECA). « Avec les 200 000 FCA reçus, j'arrive à satisfaire tous mes clients, à exposer des chaussures que je fabrique et j'en suis très content. Aujourd'hui, mon entreprise à Blitta-Gare est plus connue même s'il reste du travail à faire. Je reçois également des commandes importantes de Blitta, Pagala, Tifama, Tchébébé et d'autres villages environnants. J'arrive maintenant à satisfaire mes clients dans les meilleurs conditions et délais. Je tiens régulièrement un cahier pour la clientèle, j'enregistre les commandes et toutes les dépenses effectuées afin de bien gérer mon microentreprise. Et ces notions de gestion, c'est le PAIPJA qui me les a apprises ».

Depuis 2015, le produit « Accès des jeunes aux services financiers » mis en œuvre par le Fonds National de la Finance Inclusive, permet aux jeunes artisans de bénéficier d'un crédit allant jusqu'à 300.000 FCFA pour leur permettre de démarrer leur micro-entreprise.

Mlle Lalabia Gado Jacqueline, promotrice de « Anaïs Coiffure », à Kara.

« J'ai 28 ans et je suis coiffeuse de formation. Après l'obtention de mon certificat il y a quelques années, j'éprouvais d'énormes difficultés à m'acheter des kits d'outillage pour démarrer mes activités. Cela constituait des soucis pour moi. En mars 2015, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt la cérémonie de lancement du Produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers" AJSEF. Certaines de mes amies de bonne foi du quartier et moi nous sommes constituées en groupes solidaires et nous nous sommes rendus auprès de PROMOFINANCE Kara pour nous faire enregistrer. Nous avons suivi tout le processus : enregistrement, étude de dossiers, formation en gestion de crédit puis déblocage de crédit. Et depuis Décembre 2015 j'ai obtenu un crédit de 300.000 F qui m'a permis de créer mon salon « Anaïs Coiffure ». J'ai réussi à m'équiper avec le crédit que j'ai reçu. Mes activités évoluent très bien et j'ai déjà amorcé le processus de remboursement. Le crédit AJSEF a contribué à mon épanouissement ».

Joseph A.

FMI : Facilité Élargie de Crédit (FEC)

Avertissement ! Les tensions politiques persistantes risquent de plomber l'économie

Le Togo traverse une crise politique depuis deux mois qui fait dénombrer plus d'une quinzaine de morts, environ 200 blessés, des arrestations et des centaines de déplacés. Même les plus hautes autorités du pays en sont conscientes. « Les temps que nous vivons ne sont pas faciles », a reconnu Faure Gnassingbé, le président national du parti Union pour la République (UNIR), président de la république togolaise le 28 octobre dernier lors du premier congrès statutaire de son parti. Avertissement et vigilance de la situation politique qui prévaut dans le pays sont les quelques recommandations de la mission du Fonds Monétaire International (FMI) ayant séjourné fin octobre à Lomé dans le cadre de la revue du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC). « L'économie togolaise pourrait faire face à des risques malgré les perspectives à moyen terme globalement positives. En particulier, les tensions, si elles persistaient, pourraient entamer la confiance des consommateurs et des investisseurs et, par conséquent, avoir une incidence sur les performances macroéconomiques », a fait savoir, le chef mission Ivohasina Razafimahefa. Le taux de croissance économique en fin d'année devrait se situer légèrement en deçà de 5%, avec un taux d'inflation nominal en glissement annuel de -2,5% en juillet 2017, principalement en raison de la baisse des prix des denrées alimentaires. Le pays tablait pourtant sur une hausse de 5,1% en 2017 notamment grâce à la hausse attendue de la productivité « favorisée par la modernisation récente des infrastructures et par les financements extérieurs obtenus à des conditions favorables ».

Maîtrise de l'assainissement des finances publiques
A en croire Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances du Togo, la dette publique se situe désormais à 71,9% du PIB à fin octobre (hors dette sociétés d'Etat) par rapport au taux maximal fixé par les critères de convergences de l'Uemoa (70%), contre un ratio de 80% annoncé au 31 décembre 2016. Une autre performance, c'est un début de la maîtrise de l'assainissement des finances publiques avec pour objectif de ramener la dette à un niveau plus soutenable, avec des dépenses jugées considérablement réduites. Le solde budgétaire primaire est aussi ex-

cédentaire de 1,4% du PIB entre janvier et juin 2017. Par ailleurs, informe le FMI, les autorités togolaises « déploient de grands efforts pour aligner le projet de budget 2018 sur leur programme de réformes économiques appuyé par l'accord de Facilité élargie de crédit ». Des réformes qui visent un assainissement plus poussé des finances publiques avec un déficit budgétaire primaire prévisionnel de 0,2% du PIB. Ces efforts consentis par le gouvernement permettront de créer un espace budgétaire pour d'autres dépenses sociales essentielles à la réduction de la pauvreté. La mission a également réitéré la néces-

crise politique a passé par là sans doute », confie ce responsable d'agence de microfinance. « Si cette situation perdue, nous risquons de suspendre les crédits pour les fêtes de fin d'année alors que nous sommes conscients que c'est la période où les opérateurs économiques font plus de chiffre d'affaires. Ce qui est grave, au refus du crédit, les membres viennent retirer leur épargne. La situation est compliquée et presque pareille dans toutes les microfinances. Il faut que la crise cesse le plutôt, sinon l'économie va tout droit au mur », a-t-il martelé.



sité d'améliorer davantage le climat des affaires et d'encourager les investissements privés. En janvier 2017, le gouvernement togolais et le FMI ont conclu un accord de financement d'un montant de 238 millions de dollars, au titre de la Facilité élargie de crédit.

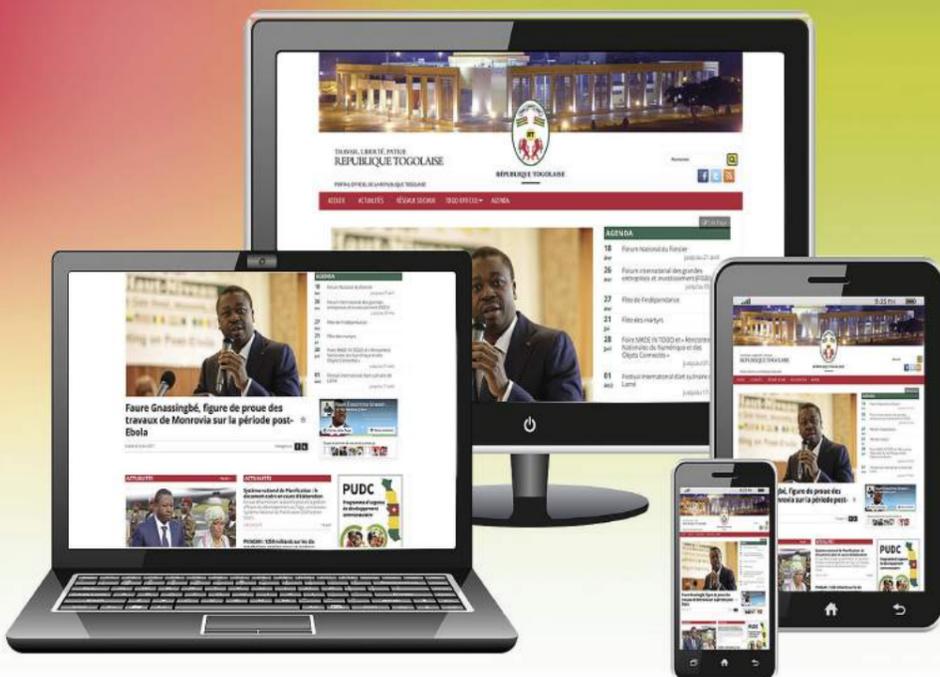
Des impacts négatifs dans les IMF

A remarquer également que la crise politique pèse lourdement sur le portefeuille de crédits des institutions de microfinance. La plupart de leurs membres étant dans le secteur informel, les nombreuses

crise politique a passé par là sans doute », confie ce responsable d'agence de microfinance. « Si cette situation perdue, nous risquons de suspendre les crédits pour les fêtes de fin d'année alors que nous sommes conscients que c'est la période où les opérateurs économiques font plus de chiffre d'affaires. Ce qui est grave, au refus du crédit, les membres viennent retirer leur épargne. La situation est compliquée et presque pareille dans toutes les microfinances. Il faut que la crise cesse le plutôt, sinon l'économie va tout droit au mur », a-t-il martelé.

Anselme

VISITEZ VOTRE SITE WEB



www.republiquetogolaise.com

Application mobile : Togo officiel

24 Nov. - 11 Déc. 2017 14^{ème} Foire Internationale de **LOME**
Foire de toutes les opportunités



Thème : Le numérique au service des affaires



CETEF - LOME
BP: 10056 Lomé - Togo
Tél:(00228) 22 35 07 27 / 90 31 76 37
Site web: www.cetef.bg / E-mail: ceteflome@cetef.bg